

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALEPortant reclassement et nomination de Monsieur  
BENVENU Michel, Assistant Météorologiste de  
7<sup>e</sup> Echelon.-DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

( I S A S ) :

- (/u la constitution du 6 Juillet 1979 ;  
 (/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'arti-  
 cle 47 de la constitution du 6 Juillet 1979 ;  
 (/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fon-  
 tionnaires ;  
 (/u l'arrêté n° 2067/PP du 21.6.58 fixant le règlement sur la  
 solde des fonctionnaires ;  
 (/u le décret n° 60/287 du 8.10.60 modifiant le décret n° 60/90  
 du 3.3.60 fixant le statut général des cadres de la catégorie AI, des  
 Services Techniques en ce qui concerne le service de la Météorologie ;  
 (/u le décret n° 62/130/MP du 9.5.62 fixant le régime des  
 rémunérations des fonctionnaires ;  
 (/u le décret n° 62/195/PP du 5.7.62 fixant la hiérarchisa-  
 tion des diverses catégories des cadres des fonctionnaires de la Répu-  
 blique Populaire du Congo ;  
 (/u le décret n° 62/198/PP du 5.7.62 relatif à la nomination  
 et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;  
 (/u le décret n° 67/50/PP-BE du 24.2.67 réglementant la prise  
 d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs  
 aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclas-  
 sements (notamment en son article 1er § 2°) ;  
 (/u le décret n° 72/271 du 5.8.72 modifiant le tableau hiéran-  
 chique des cadres des catégories A et B des Services Techniques en ce  
 qui concerne le service de la Météorologie, abrogeant et remplaçant  
 les dispositions de l'article 14 bis du décret n° 60/287 du 8.10.60  
 et de l'article 15 de l'arrêté n° 2160/PP du 26.6.58 ;  
 (/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant  
 les dispositions du décret n° 62/196/PP du 5.7.62 fixant les échelon-  
 nements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du  
 Congo ;  
 (/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Pre-  
 mier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
 (/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des  
 Membres du Conseil des Ministres ;  
 (/u le décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avan-  
 cements des Agents de l'Etat ;  
 (/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644  
 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;  
 (/u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérimaires des  
 Membres du Gouvernement ;  
 (/u l'arrêté n° 106/MTAC.ANAC du 16.1.81 portant promotion des  
 fonctionnaires des cadres des catégories C et D des Services Techni-  
 ques (Météorologie) Avancement 1978 ;  
 (/u l'attestation n° 403/SGAC du 6.9.75 autorisant Monsieur  
 BENVENU Michel, Assistant Météorologiste à suivre un stage de Forma-  
 tion à Oran (Algérie) ;  
 (/u le décret n° 62/197/PP du 5/2/62 fixant les catégories et hiérarchie  
 des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3/2/62 portant statut général des  
 fonctionnaires ;

*(Handwritten mark)*

ARTICLE 1er - En application des dispositions du décret n° 72/271 du 5.8.72 sus-visé, Monsieur EDVOUNOU Michel, Assistant Météorologiste de 7° échelon, indice 660 des cadres de la catégorie C, hiérarchie I des Services Techniques (Météorologie), en service à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Ingénieur d'Application de la Météorologie (classe II O.H.M.), délivré par l'Institut Hydrométéorologique de Formation et de Recherches d'Oran (Algérie) est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Ingénieur de la Météorologie de 1er échelon, indice 830 ACC : néant.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1.8.80, date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT,

BRAZZAVILLE, le 10 Juillet 1982.

LE MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE  
L'AVIATION CIVILE,

*(Signature)*  
- Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

*(Signature)*  
- Hilaire MOUNTHAULT.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE,

LE MINISTRE DES FINANCES,

*(Signature)*  
- Bernard COMBO MATSIOMA.-

*(Signature)*  
- Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

APPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGTFP, DFP. 3
- D.B. 3
- D.C.F. 1
- NTAC. 1
- INTERESSE 1
- DOSSIER 3
- SGCM/EC. 2

*(Handwritten signature)*